



Comité Départemental des Pyrénées Orientales de Tennis de Table
Maison Départementale des Sports
Rue Duguay Trouin – 66000 Perpignan

COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR
COMITE DES PYRENEES ORIENTALES DE TENNIS DE TABLE
du lundi 04 septembre 2023 à 18h30 à La salle du TT de Rivesaltes

COMPTE RENDU

➤ *Liste des participants*

Pascal MITTERRAND (Président du CDTT66)	Karen ALMAGRO (Membre de la commission féminine)
Tristan HOSTEIN(Président de la CS)	Florence PEDRERO (Membre du CDTT66)
Thierry MASSOTEAU (Secrétaire du CDTT66)	Pascal Alix (Trésorier du CDTT66)

Absents excusés: Sofiane CHETOUI, Patrick Touseau, Laurence CORTES, Thierry TUGOT, Mathieu CORDOMY.

18h30 Ouverture du comité directeur

➤ *Mot du Président*

Pascal Mitterrand, président du CDTT66, remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leurs implications dans les dossiers en cours.

➤ Approbation du PV de la réunion du 13/03/2023.

Le PV de la réunion du comité du 13 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des participants. (6voix)

➤ Approbation du PV de la réunion du 22/05/2023.

Le PV de la réunion du comité du 22 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des participants. (6voix)

➤ Site internet

Le site internet du CDTT66, disponible à l'adresse CDTT66.com, sera présenté lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023.

- Préparation de l'assemblée générale du 08 septembre 2023
 - Les responsables de commission feront un résumé des actions qu'ils ont mis en place lors de la saison 2022-2023.
 - Remise des récompenses.

- Préparation de la nouvelle saison / 2023-2024
 - Validation du nouveau règlement sportif
 - Présentation du championnat par équipe 2023-2024, en poule unique par division départementale.
 - Reconduction du championnat individuel jeunes en bi-départemental
 - Nouvelle coupe du Roussillon

Date de l'assemblée générale

Le 08 septembre 2023 à 19h à la salle de Saint Gaudérique TT.

Question diverse

En l'absence de modalités claires et précises, sur l'absence de club lors de l'assemblée générale, aucune pénalité ne sera appliquée et cela devient la règle dorénavant.

20h30, La séance est levée.

Signature du secrétaire
M. Thierry MASSOTEAU



Signature du Président du CDTT66
M. Pascal MITTERRAND

